

# Choisir l'écologie pour Le Mans

Le temps est venu

Le Mans, le 11 mars 2020

## Objet : votre interpellation concernant la déficience visuelle

Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait parvenir un courrier d'alerte sur le déficit de prise en compte de la situation particulière des personnes aveugles et malvoyantes par les collectivités territoriales et plus particulièrement Le Mans. Vous tenez également par votre courrier à nous sensibiliser sur le fait que la prise en compte de vos intérêts particuliers bénéficiera au plus grand nombre.

Je vous remercie de votre démarche qui converge avec notre projet pour une ville écologique. En effet, nous avons tenu, au fil des ateliers qui ont présidé à l'élaboration de notre projet pour ces élections municipales, à **intégrer les enjeux d'accessibilité de manière transversale**. Je veux une ville équitable et inclusive, où il fait bon vivre pour toutes et tous. Il était donc primordial de traiter avec sérieux les enjeux d'accessibilité. Vous trouverez notre projet ici : [ecologielemans.fr](http://ecologielemans.fr).

L'objectif 21 a ainsi pour objet « Agir contre les discriminations et favoriser l'inclusion ». Voici différentes mesures qui concernent le sujet que vous abordez :

- Mesure 139 : Faire de l'accessibilité un incontournable des aménagements urbains permanents et temporaires.
- Mesure 140 : Rendre l'espace urbain lisible pour tout le monde ;
- Mesure 141 : Créer un répertoire des lieux et activités accessibles et accueillants ;
- Mesure 142 : Soutenir et participer à l'intégration des travailleurs handicapés par le travail.

Nous avons aussi intégré les enjeux de l'accessibilité dans d'autres objectifs, comme par exemple :

- Mesure 7 : Élaborer une stratégie d'urbanisme partagée ;
- Mesure 24 : Prévoir davantage de sanitaires publics et de points d'eau pour tou.te.s ;
- Objectif 12 : Se déplacer à pied, en fauteuil ou à vélo en toute liberté et sécurité ;
- Objectif 13 : Améliorer l'offre de transports collectifs et partagés ;
- Mesure 147 : Améliorer la qualité et la gestion des équipements sportifs ;
- Mesure 166 : Rendre les aires de jeux accessibles aux enfants en situation de handicap ;
- Mesure 189 : Améliorer et coordonner la communication sur les pratiques et événements artistiques et culturels ;

- Mesure 201 : Diffuser les conseils municipaux et communautaires en direct (avec les nouvelles technologies, nous pouvons les diffuser en direct et en différé. Nous voulons que ces rediffusions soient accessibles aux sourds et malentendants) ;
- Mesure 202 : Améliorer l'accès aux documents publics.

Concernant la question des animaux en particulier, nous avons un objectif dédié : « intégrer la condition et le bien-être animal dans l'action publique ». Nous n'avons pas pensé à intégrer de mesures concernant particulièrement les chiens guides. **Votre interpellation nous amènera donc à repenser notre approche sur ce point et nous pourrons y travailler ensemble.**

De manière générale, **je souhaite un profond renouvellement des pratiques de démocratie locale. Pour améliorer les politiques publiques, nous devons absolument systématiquement associer l'expertise d'usage.** Je vous cite simplement deux exemples qui me viennent à l'esprit où l'expertise d'usage est indispensable :

- Cet hiver, un de mes colistiers a vécu une situation extrêmement choquante place des Jacobins. Un monsieur aveugle était « perdu » au milieu de la place car l'aménagement temporaire de la grande roue et de la patinoire n'avait pas intégré de repères pour les personnes déficientes visuelles et masquait ceux auxquels elles sont habitués. Intégrer les enjeux d'accessibilité dans les aménagements de l'espace public concerne donc aussi les aménagements temporaires.
- J'ai suivi le travail de mon collègue Rémy Batiot dans le quartier Saint-Nicolas. Grâce à l'expertise d'usage de personnes aveugles, de simples aménagements (retourner certains pavés pour un effet de rugosité) ont permis de rendre la place accessible, sans pour autant générer des frais supplémentaires. Il suffisait de se parler pour trouver une solution simple.

Je vous assure donc de ma sensibilité et de mon intérêt pour les questions qui vous préoccupent. Je souhaite vous rencontrer pour en parler de manière approfondie le plus tôt qu'il sera possible après la fin de cette séquence électorale.

En espérant que ces réponses sont suffisamment précises et apportent des éclairages pertinents, je vous présente, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations,



Isabelle Sévère  
Tête de liste Choisir l'écologie pour Le Mans